

Marylise Léon, secrétaire générale de la CFDT : « On ne va pas attendre qu'il y ait de nouveaux morts au travail en période de canicule pour prendre conscience qu'il y a urgence »

La dirigeante du premier syndicat de France estime, dans un entretien au « Monde », que le gouvernement doit se montrer « beaucoup plus volontariste » face aux effets du réchauffement. Elle souhaite mettre en place un « véritable bouclier social climatique ».

La secrétaire générale de la Confédération française démocratique du travail, Marylise Léon, qui vient d'être réélue à la tête du syndicat, considère que les entreprises sont insuffisamment mobilisées face aux fortes chaleurs. Elle appelle à des plans d'action concrets négociés entre partenaires sociaux d'ici au printemps 2027. Malgré les difficultés, elle maintient, par ailleurs, son attachement au dialogue avec le patronat.

La France vient de connaître sa deuxième vague de très fortes chaleurs en 2026 et elle risque d'en affronter une troisième dans quelques jours. Le gouvernement a-t-il été à la hauteur pour protéger les travailleurs ?

Il se dit mobilisé. Il faut cependant qu'il se montre beaucoup plus volontariste et qu'il demande aux employeurs de prendre le problème à bras-le-corps. On ne peut pas continuer de le traiter au coup par coup, crise après crise. Les entreprises doivent apporter de vraies réponses pour s'adapter au changement climatique et modifier les organisations du travail. Ça passe par la négociation, au plus près du terrain, pour identifier les solutions ad hoc, car les contraintes ne sont pas les mêmes d'un secteur à un autre. On ne va pas attendre qu'il y ait de nouveaux morts au travail pour prendre conscience qu'il y a urgence.

Les entreprises et les organisations qui les représentent vous semblent-elles allantes sur le sujet ?

Elles sont insuffisamment mobilisées. Elles doivent reconnaître que les températures, à un niveau donné, rendent certaines tâches insoutenables et qu'il faut, dans ces cas-là, cesser l'activité. Or, pour une partie d'entre elles, l'enjeu économique prime sur celui de la santé des salariés, au nom d'une conception financiarisée de notre modèle productif, qui ne regarde pas le long terme.

Avez-vous des exemples en tête ?

Dans le transport, la logistique, le bâtiment, les travaux publics, les directions d'entreprise ou les donneurs d'ordre ont du mal à dire « là, on arrête. Ce n'est pas possible de poursuivre dans ces conditions ». Il faut aussi avoir en tête que, chez un même employeur, l'attention accordée à cette question peut s'avérer plus ou moins soutenue, d'un service à un autre.

Vous mettez en avant le dialogue social, mais l'Etat n'a-t-il pas une impulsion à donner, si les entreprises peinent, comme vous le dites, à se saisir du sujet ?

L'enjeu-clé, c'est d'avoir de vrais plans d'action négociés d'ici au printemps 2027 pour être prêt à affronter l'été qui suivra. La CFDT souhaite construire un véritable bouclier social climatique. On ne le fera pas depuis Paris. Les syndicats et le patronat ont donc un rôle à jouer. Mais l'Etat, aussi, en a un, en rendant obligatoire la tenue de discussions dans les entreprises. L'exemple de l'Espagne peut aussi servir de source d'inspiration : elle a poussé en faveur du dialogue entre les acteurs et instauré des sanctions, avec des amendes pouvant aller jusqu'à 30 000 euros, par exemple quand des salariés sont exposés à des risques inconsidérés. De telles dispositions sont de nature à améliorer la prise de conscience.

L'adaptation de notre économie est-elle en bonne voie ?

Il y a eu des réalisations. Mais les ressources consacrées aux interventions en faveur de notre environnement sont, trop fréquemment, rabotées, parce que de nombreux élus restent sur une vision court-termiste. Investir dans une transition écologique juste n'est, bien souvent, pas jugé rentable politiquement. Le problème est là : tant qu'un tel état d'esprit prévaudra parmi les décideurs publics, tant qu'ils n'auront pas compris que l'inaction coûte plus cher que l'action en matière climatique, on n'avancera pas – ou trop lentement.

Comment réagissez-vous aux propos du ministre du travail, Jean-Pierre Farandou, selon lesquels « on ne peut pas mettre la France à l'arrêt quand il fait plus de 30 °C » ?

Il ne s'agit pas d'en arriver là et de figer tout le pays, arrêtons avec ces caricatures. Mais on parle quand même de vies humaines. Personne n'a oublié ces sept saisonniers qui sont morts en 2023 alors qu'ils faisaient les vendanges en Champagne-Ardenne, dans une chaleur extrême. Il n'est pas acceptable que les considérations économiques l'emportent sur la vie de travailleurs.

Les allocations-chômage ne vont pas être revalorisées, à compter du 1er juillet, faute d'accord entre acteurs sociaux. La même situation s'était produite en octobre 2025 avec les retraites complémentaires Agirc-Arrco. Est-ce que le dialogue avec le patronat a encore un sens ?

Il s'avère plus difficile dans la période de crise que l'on connaît aujourd'hui ou quand l'exécutif dicte des lettres de cadrage intenable. Mais il garde tout son sens. Je tiens à ce que l'on continue d'échanger avec les organisations d'employeurs pour pouvoir construire des choses ensemble.

S'agissant de la non-revalorisation des allocations-chômage, les représentants des entreprises ont tenu un raisonnement qui me laisse perplexe : ils se sont figuré qu'une éventuelle hausse de l'indemnisation des chômeurs contribuerait à détériorer les comptes publics et que leurs

adhérents seraient, par conséquent, mis à contribution pour compenser. C'est une logique que je désapprouve, elle tourne le dos au paritarisme puisqu'elle aboutit à un constat de désaccord entre acteurs autour de la table.

Est-ce que l'attitude du patronat met en difficulté une organisation comme la vôtre qui privilégie la négociation ?

Le dialogue social se durcit depuis plusieurs années. Sa qualité s'est dégradée depuis les ordonnances de septembre 2017 sur le code du travail, qui ont notamment réduit le nombre d'élus du personnel dans les entreprises. Le problème se pose aussi au niveau des branches, alors que c'est là que se prennent des décisions cruciales en matière de salaires et de classifications. A l'échelon interprofessionnel, une clarification s'impose quant à la vision des uns et des autres sur le paritarisme. Nous avons commencé à avoir des discussions sur l'emploi des jeunes. Il est prévu d'en engager sur l'avenir de notre modèle productif et, par conséquent, sur le financement de la protection sociale. Nous en réclamons aussi, à partir de la rentrée, sur l'intelligence artificielle et sur la reconnaissance des parcours syndicaux, avec l'obligation d'aboutir sur du mieux pour les salariés.

Sept organisations syndicales, dont la vôtre, préparent une journée d'action, le 29 septembre, pour améliorer les conditions de travail et les rémunérations dans la fonction publique. La CFDT sera donc dans la rue ce jour-là ?

Nous participerons au rendez-vous salarial prévu le 6 juillet avec le ministre des comptes publics, David Amiel. Nous verrons alors quelles réponses il apportera. Mais nous sommes assez peu optimistes : si ses propositions ne nous donnent pas satisfaction, nous nous mobiliserons sans hésiter.

La question des salaires et du pouvoir d'achat va être un enjeu central de l'élection présidentielle. Comment y répondre enfin ?

Sur ce dossier, il serait bienvenu de savoir qui fait quoi et qui paye quoi. Nous sommes affligés de voir que le gouvernement augmente la prime d'activité pour améliorer le pouvoir d'achat des plus modestes, puis envisage de la réduire au nom de la résorption du déficit budgétaire. C'est du bricolage !

Ce qui est important, pour la CFDT, c'est de sortir les travailleurs qui sont piégés en bas de l'échelle des salaires. Il s'agit aussi de faire en sorte que les personnes aient une juste rémunération et une reconnaissance de leurs compétences, de leur métier, de ce qu'elles accomplissent. Qui doit veiller à la prise en compte de ces enjeux par le salaire ? Ce sont tout de même les employeurs. Or, ils tendent, depuis plusieurs années, à fuir leurs responsabilités en la matière. Il est donc impérieux de revitaliser le dialogue de branches. Et ça, c'est notre boulot de syndicalistes d'aller chercher des augmentations salariales. L'Etat peut favoriser le processus à cet échelon, par exemple en conditionnant les allègements de cotisations à de vraies dynamiques de négociations et d'évolutions salariales.

La France n'a toujours pas transposé la directive européenne sur la transparence salariale, dont l'un des objectifs est de réduire les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes. Est-ce qu'une telle situation vous inquiète ?

C'est un scandale ! Je suis très en colère quand j'entends le gouvernement soutenir que c'est à cause d'un agenda parlementaire surchargé. Un nombre d'heures précieuses a été perdu dans le débat autour du travail le 1er-Mai, alors qu'on s'en serait bien passé. C'est un choix politique qui revient à dire aux femmes : « Vous pouvez encore attendre. »

Faut-il revoir le financement de la protection sociale pour qu'il ne repose plus autant sur les actifs ?

Un débat sur le financement de notre système de solidarité s'impose, mais la vraie question, selon la CFDT, est de faire face aux défis démographiques, entre le vieillissement de la population et l'effondrement de la natalité. C'est ce que nous avons proposé dans le cadre de l'agenda autonome – un programme de discussions à la main des acteurs sociaux. Il faut une réflexion globale sur le modèle productif, sur l'impact de l'intelligence artificielle et de la transformation écologique. Une fois que nous nous serons mis d'accord sur le modèle social qu'il convient de bâtir dans une société qui veut sortir du tout-carbone, nous pourrions aborder la question des ressources à lui consacrer. Mais je refuse que ce soit le point d'entrée.

Des candidats à l'élection présidentielle, comme Edouard Philippe et Gabriel Attal, proposent de confier le pilotage du système de retraite aux partenaires sociaux : y êtes-vous favorable ?

François Bayrou, lorsqu'il était premier ministre, en parlait aussi. Ce n'est pas le sujet de la CFDT. Notre but est de construire un système robuste qui réponde aux défis démographiques, qui résout la question de la pénibilité, des carrières des femmes et qui soit financièrement pérenne. Si le pilotage est attribué aux organisations de salariés et d'employeurs, ce n'est pas pour qu'elles mettent en œuvre les décisions du gouvernement ou du Parlement. Avoir une place n'intéresse pas la CFDT. Ce qu'on veut, c'est pouvoir définir les règles.

Le délibéré du procès du RN a lieu le 7 juillet. Que Jordan Bardella ou Marine Le Pen soit candidat change-t-il quelque chose pour la CFDT ?

Pour la CFDT, non. Ça ne change rien car même s'il y a deux lignes au RN, les deux sont aux antipodes de ce que porte la CFDT et ne sont en rien des défenseurs du monde du travail.

par Bertrand Bissuel Et Thibaud Métais

